



Mairie de Rivedoux-Plage

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Séance ordinaire du 30 novembre 2012

L'an deux mille douze le 30 novembre 2012 à 20 heures 30, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Patrice RAFFARIN, Maire

Présents : MM. Patrice RAFFARIN, Serge KINDEL, Didier BOUYER, M. Marc CHAIGNE, Mme Marie-Noëlle BINET, MM. Fredy MELLE, MM. Jean-Pierre OLLIVIER, Jacques COUHE, Gilbert CADUC, Pierre NIVOIS, Bruno GIOVANNINI, Damien BLANC, Alain LACHAUMETTE, Mme Colette PIVETEAU

Absents :

Mme Liliane PIGNOL qui a donné pouvoir à M. Didier BOUYER

Mme Simone « Julie » FOULQUIER qui a donné pouvoir à Mme Marie-Noëlle BINET

Absents excusés:

Melle Monique ROYER

M. Nicolas PIGNOL

Secrétaire de séance : M. Damien BLANC

Date de convocation : 26 novembre 2012

Membres en exercice : 18

Membres présents : 14

Pouvoirs : 2

Suffrages exprimés : 16

Le Conseil municipal :

1) Compte-rendu de Conseil

Compte rendu du 24 février 2012: sans observation, ni remarque, il est adopté à l'unanimité.

2) Construction de cinq locaux commerciaux, d'un marché couvert, des locaux techniques du marché couvert et des sanitaires: attribution et signature du marché pour le lot n°3 "charpente bois et support de couverture" déclaré infructueux

- Décide à l'unanimité d'attribuer le marché à la Menuiserie GENTET pour un montant de 70 810,45€ H.T.

3) Modification du tableau des effectifs

- Décide à l'unanimité de créer à compter du 1^{er} janvier 2013 un poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe

4) Qualité de l'air

- Prend acte de l'installation d'une station de mesure de la qualité de l'air aux abords de la salle des fêtes

5) Service des Pompes funèbres

A l'unanimité,

- **autorise** la prise de participation de la Commune de RIVEDOUX-PLAGE au capital de la Société Publique Locale Pompes Funèbres Publiques des Communes Associées-Aunis par l'achat d'une action de 100 € ;
- **charge** Monsieur le Maire de solliciter, auprès de la Ville de La Rochelle, la cession et la transmission, au profit de la Commune de Rivedoux-Plage, d'une action pour un montant total de 100 €.

6) Subvention exceptionnelle pour le Mémorial départemental des anciens combattants

- **Décide à l'unanimité** d'allouer une subvention exceptionnelle de 200€ pour la construction de cet édifice

7) Construction d'un hangar agricole et d'un bâtiment dédié aux services techniques

- **Autorise Monsieur le Maire** à lancer la procédure de consultation en vue de retenir le maître d'œuvre de cette opération

8) D.I.A. en D.P.U.

Décide à l'unanimité de ne pas exercer le droit de préemption dont la Commune est titulaire

9) Questions diverses